

BULLETIN ENERGIE N° 26

3^{ème} trimestre 2020

Bâtiment	2
Comment relever la performance des rénovations des bâtiments.....	2
" Démarrer à un rythme de 400 000 rénovations de passoires thermiques par an"	2
Efficacité Energétique.....	2
Les armées françaises se mettent au « vert »	2
Energies fossiles.....	3
Transition énergétique : les eurodéputés votent pour que le gaz bénéficie aussi de financements.....	3
L'Australie s'attire les foudres d'une partie de la population en misant sur le gaz pour relancer son économie	3
Energies renouvelables.....	4
Démantèlement début de chantier	4
Énergies renouvelables : un soutien accru de près de 25% dans le projet de loi de finances pour 2021.....	4
Solaire photovoltaïque : des dispositifs d'aide dans le viseur du Gouvernement	5
Portugal : Avec 11,14 €/MWh les enchères solaires enregistrent un nouveau record mondial.....	5
Santé et climat	5
Le télétravail, un potentiel « considérable » pour réduire la congestion des routes et les émissions de gaz à effet de serre selon l'Ademe	5
Comment réduire de 55% les émissions européennes en 2030	6
Stratégie énergétique	6
Stratégie hydrogène vert : "sept milliards d'euros pour faire de la France le leader européen"	6
Transport	7
Un avion hybride électrique à 10 passagers entame un tour de France.....	7
Les véhicules électriques progressent sur la scène automobile.....	7
Renouvelables et électromobilité accordent leurs violons	7

Bâtiment

Comment relever la performance des rénovations des bâtiments

Actu environnement (22/09/2020)

« Le Plan bâtiment durable et la RICS en France prônent la généralisation des rénovations globales et performantes des bâtiments. Ils préconisent d'appliquer la TVA réduite ou de réformer le PTZ dans l'ancien pour massifier les rénovations. Missionné en juin dernier par le ministère du Logement, le Plan bâtiment durable a publié, le 21 septembre, son rapport qui formule 43 propositions pour « accélérer et amplifier le renouveau urbain et la rénovation environnementale des bâtiments ». [...] Plusieurs propositions prônent la généralisation des rénovations globales et performantes des bâtiments, à la fois énergétiques et environnementales. [...] Pour massifier la rénovation performante des bâtiments, le rapport propose aussi de renforcer les dispositifs incitatifs. Il plaide, par exemple, pour une TVA réduite pendant cinq ans, pour les travaux de rénovation globale associés à l'atteinte du niveau Bâtiment basse-consommation (BBC rénovation) ou équivalent. [...] Pour les bailleurs sociaux, le rapport recommande également de bonifier les aides apportées par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), pour les réhabilitations des logements, afin d'étendre le niveau « BBC rénovation ». »

" Démarrer à un rythme de 400 000 rénovations de passoires thermiques par an"

Energie plus N°645

« Le 5 mai, l'initiative Rénovons et le cabinet Sia Partenaires ont présenté la version actualisée du scénario Rénovons 2020, qui s'intéresse aux coûts et bénéfices d'un plan de rénovation des passoires énergétiques en dix ans. La trajectoire la plus probable est une courbe en cloche sur 10 ans, qui part de 400 000 rénovations de passoires thermiques par an en 2020 et atteint 800 000 en 2026, pour permettre de rénover toutes les passoires d'ici 20230. (...) Ce plan permettrait de réduire les émissions du secteur résidentiel et tertiaire de 5 %, et de créer jusqu'à 93 000 emplois pendant la durée de sa mise en œuvre. Il permettrait de récupérer 1,10 euro pour un euro investi par l'Etat, grâce aux économies et aux recettes liées à la création d'emploi, aux taxes et aux revenus des ménages. »

Efficacité Énergétique

Les armées françaises se mettent au « vert »

Connaissance des énergies (25/09/2020)

« Blindés hybrides, investissements dans des énergies renouvelables, suppression des chaudières à charbon et au fioul sur les bases militaires : les armées françaises promettent de se mettre au vert, afin de réduire leur dépendance aux énergies fossiles tout en diminuant leur empreinte carbone.

"Consommer moins, mieux et sûr" : tel est le credo de la stratégie énergétique de défense (...). "Une stratégie qui garantit la résilience de nos approvisionnements énergétiques, qui renforce notre souveraineté, soutient notre liberté d'action et qui répond aussi aux préoccupations des Français"(...).

Plus gros consommateur énergétique de l'État français, le ministère des Armées a utilisé 835 000 m3 de produits pétroliers en 2019, soit une facture de près de 670 millions d'euros. Les trois quarts (73%) de la consommation énergétique des armées sont consacrés à la mobilité des avions, des navires et des véhicules militaires terrestres, le quart restant (27%) aux infrastructures.

Au-delà du souci de limiter les coûts et l'impact environnemental, l'enjeu est hautement stratégique : il s'agit de réduire la dépendance des armées françaises aux approvisionnements en pétrole, à l'heure où les tensions géopolitiques s'accroissent dans le domaine de l'énergie. (...).

D'où la volonté de "verdir" les opérations militaires françaises, tout en les faisant gagner en efficacité. (...).

Côté terrestre, un démonstrateur de véhicule blindé (...) Griffon hybride doit voir le jour en 2025. Le projet Ecocamp 2025, quant à lui, vise à augmenter l'autonomie en eau et en énergie des camps militaires déployés pour des opérations à l'étranger.

Dans le secteur aéronautique, qui représente la moitié de sa consommation énergétique, le ministère prévoit d'investir dans la recherche et le développement de carburants alternatifs. Objectif : atteindre d'ici à 2030 une teneur au moins égale à 5% de biocarburant dans les carburateurs consommés par les armées françaises. (...).

Et dans le domaine naval, "nous continuerons d'optimiser l'architecture de nos bâtiments et de travailler à des modes de propulsion hybrides", promet Mme Parly, rappelant que plusieurs navires en sont déjà équipés, avec des résultats concluants : "un chaland multi-missions hybride utilise sa batterie électrique 75% du temps".

Désormais, les programmes d'armement incluront systématiquement des exigences d'écoconception et d'efficacité énergétique. Et d'ici 2025, les armées prévoient de consacrer 60 millions d'euros au développement de projets innovants en matière d'énergie.

Un effort sera également fait pour "verdir" les infrastructures. Les 1 600 chaufferies au charbon et au fioul lourd ainsi que les chaufferies les plus polluantes qui équipent les bases militaires françaises seront supprimées d'ici à 2031.

D'ici à 2022, 2 000 hectares de terrains militaires accueilleront des panneaux solaires. Parmi les initiatives déjà mises en place, la base française des Iles Glorieuses, dans l'océan Indien, est alimentée depuis juillet par un groupe électrogène hybride photovoltaïque/hydrogène, en lieu et place d'un groupe électrogène diesel.

Pour accompagner ces changements, des formations aux enjeux énergétiques et à la "sobriété numérique" seront prodiguées aux 25 000 jeunes qui rejoignent chaque année les forces armées, promet la ministre. »

Energies fossiles

Transition énergétique : les eurodéputés votent pour que le gaz bénéficie aussi de financements

CDE connaissances des énergies renouvelables (17/09/2020)

« Le gaz, au même titre que les énergies renouvelables, doit être financé par un fonds européen destiné à soutenir la transition énergétique dans l'UE, selon un vote jeudi du Parlement, dénoncé par les ONG environnementales.

Ce "Fonds de transition juste", dont la dotation fait encore l'objet de tractations - entre 17,5 milliards d'euros proposés par les Vingt-Sept et 57 milliards réclamés par les eurodéputés -, doit accompagner les régions les plus dépendantes aux énergies fossiles, principalement le charbon, dans leur transition énergétique afin d'en limiter les impacts économiques et sociaux.

Le Parlement a voté en faveur d'une dérogation pour les investissements dans des activités liées au gaz naturel sous certaines conditions. Le Fonds pourrait ainsi financer des projets gaziers ou centrales au gaz uniquement dans des régions encore dépendantes du charbon, du lignite ou des schistes bitumineux, et à condition que ces activités se conforment aux limites d'émissions polluantes de l'UE ou qu'elles ne compromettent pas les objectifs de réduction d'émissions de CO2 pour 2030.

"Il n'y a malheureusement pas de majorité au Parlement européen pour exclure le financement des projets gaziers dans le cadre du Fonds", reconnaît l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, centre), président de la commission Environnement. Mais "le compromis voté ne permettra de financer qu'un nombre très limité de projets gaziers sous des conditions strictes (...) dans une quinzaine de régions fortement dépendantes du charbon et pour en accélérer sa sortie", a-t-il souligné.

Le vote des eurodéputés ouvre la voie à des pourparlers avec la Commission et les États membres, ces derniers étant partisans d'une exclusion du gaz.

Plusieurs ONG ont fustigé le vote du Parlement : "Il est clairement inconsistant. Tout en demandant des objectifs climatiques plus ambitieux, les eurodéputés acceptent des subventions supplémentaires aux énergies fossiles", s'indigne Markus Trilling, coordinateur du Climate Action Network Europe. Le risque est de rendre l'UE "prisonnière" d'infrastructures génératrices d'émissions polluantes supplémentaires sur les prochaines décennies, de quoi compliquer la neutralité carbone, prévient-il. »

L'Australie s'attire les foudres d'une partie de la population en misant sur le gaz pour relancer son économie

CDE connaissances des énergies renouvelables (16/09/2020)

« Le gouvernement conservateur australien s'est attiré mercredi les foudres d'une partie de la population après avoir présenté un projet consistant à relancer son économie grâce au secteur gazier, en dépit de l'impact des énergies fossiles sur le climat. Alors que l'épidémie de coronavirus vient de plonger l'île-continent dans sa première récession en près de 30 ans, avec un million d'emplois supprimés, le Premier ministre Scott Morrison a dévoilé mardi, pour "rétablir l'économie", un plan reposant pour

beaucoup sur des sources d'énergies polluantes. Celui-ci prévoit potentiellement une centrale électrique au gaz financée par l'argent public, de nouveaux gazoducs et des aides pour des projets d'exploration et de fracturation dans de vastes gisements encore vierges. Les partisans du gouvernement conservateur affirment que, ce faisant, le pays confortera sa position de premier exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL), tout en assurant son indépendance énergétique, au moment où plusieurs centrales au charbon sont en fin de course.

Riche en charbon et en gaz, l'Australie est récemment devenue l'un des principaux exportateurs de combustibles fossiles. Certaines estimations la placent en troisième position derrière la Russie et l'Arabie saoudite (...) La décision du Premier ministre de confirmer l'engagement de son pays envers le gaz a suscité la consternation, alors que l'Australie a été ravagée il y a quelques mois par l'une des pires saisons des feux de forêt de son histoire et doit composer avec de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes aggravés par le réchauffement climatique. (...) De nombreuses voix avaient présenté la pandémie comme une occasion unique d'imposer un virage économique à l'Australie, qui fonde depuis un siècle son développement sur l'exploitation des ressources naturelles, qu'il se soit agi de la laine, du charbon ou du minerai de fer. Alors que des milliards sont injectés pour la reprise, beaucoup défendaient l'idée d'une "relance verte". (...) Certains veulent croire que le projet énergétique de Scott Morrison n'aura pas le soutien de la population. "C'est comme d'annoncer qu'on va investir dans le cheval et la charrette alors que Henry Ford vient de commencer à produire des voitures", a déclaré au Sydney Morning Herald un ancien cadre dirigeant du groupe pétrolier BP, Greg Bourne, qui travaille désormais pour le Climate Council.

Près de 90% des Australiens pensent que le réchauffement climatique constitue une menace critique ou importante, selon une enquête réalisée récemment par l'Institut Lowy de Sydney. »

Energies renouvelables

Démantèlement début de chantier

[Le journal de l'éolien onshore & offshore - \(n°double avril septembre n°38-39\)](#)

« L'article fait le constat que les 1er parcs français arrivent en fin de contrat et que la filière recyclage se met en place. L'ADEME estime que les volumes deviendront significatifs dès 2021, ainsi ce sont 221 000 tonnes/an de déchets issus d'éoliennes qui sont attendus pour 2025 et 939 000 tonnes/an d'ici à 2030. Dans les éoliennes, ce sont les fondations qui représentent le tonnage le plus important, le béton et l'acier représentant respectivement 75 et 18% du tonnage total, suivent la fonte avec 3,6%, l'aluminium et le cuivre pour environ 5% et le composite des pâles pour 2%. Contrairement à ce qui existe pour la filière PV (PV Cycle), il n'existe pas d'eco organisme pour le moment, cependant la majorité des composants peuvent facilement être traités par des filières classiques. Aujourd'hui le coût de démantèlement + recyclage (une fois vendus l'acier, l'aluminium et le cuivre qui sont valorisables) est d'environ 100 euros/mètre de hauteur du rotor. Bien supérieur à la garantie financière de 50 000 euros par éolienne prévue par la loi. Mais dans le cas d'un repowering du parc, des synergies et des économies sont possibles notamment en mobilisant les grues pour le démantèlement et pour le montage des nouvelles nacelles ou en utilisant le béton des anciennes fondations comme granulats (une fois broyées) pour le béton des nouvelles fondations. Le seul point qui reste compliqué est le recyclage des pâles, que le comité recyclage composite France estime à un volume entre 7000 et 15000 tonnes/an. L'ADEME quant à elle estime que d'ici à 2030 se seront 17000 tonnes/an qu'il faudra recycler. Une valorisation est toutefois possible notamment au travers des cimenteries où le composite des éoliennes peut être utilisé comme combustible et où les cendres de ce composite une fois brûlé peuvent encore servir en intégrant la composition des bétons.»

Énergies renouvelables : un soutien accru de près de 25% dans le projet de loi de finances pour 2021

[CDE connaissances des énergies renouvelables \(17/09/2020\)](#)

« Le soutien aux énergies renouvelables sera accru de près de 25% dans le projet de loi de finances pour 2021, et dépassera les 6 milliards d'euros, a annoncé jeudi le ministère de la Transition écologique dans un communiqué.

La feuille de route du gouvernement en matière énergétique pour les dix prochaines années a été définie en avril 2020, dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Via ses engagements financiers et les mesures de simplification qu'il adopte, l'État vise "l'atteinte de l'objectif ambitieux de 33 % d'énergies renouvelables en 2030, contre 17,2% fin 2019", rappelle le

ministère. Il rappelle que pour atteindre ces objectifs, "toutes les filières sont concernées : l'électricité, le gaz et la production de chaleur".

Jeudi, le ministère de la Transition écologique a indiqué que dans le projet de loi de finances pour 2021, "le soutien aux énergies renouvelables sera accru au total de 1,3 milliard d'euros, soit une hausse d'environ 25%, pour dépasser les 6 milliards d'euros, un record historique qui correspond à un doublement par rapport à 2012". »

Solaire photovoltaïque : des dispositifs d'aide dans le viseur du Gouvernement

[BATI ACTU \(15/09/2020\)](#)

« Afin de boucler son budget 2021, l'exécutif envisagerait de renégocier à la baisse les tarifs d'achat garantis par EDF pour la production d'énergie photovoltaïque. Une décision qui pourrait à long terme représenter une économie de 600 millions d'euros, mais qui a provoqué la stupéfaction des professionnels. Sabrer dans les dispositifs d'aide au photovoltaïque pour boucler le budget de l'année prochaine, telle serait la volonté du Gouvernement d'après nos confrères des Echos. Selon leurs informations, l'exécutif souhaite en effet renégocier à la baisse les tarifs d'achat garantis par EDF pour certains contrats de production d'énergie solaire. Dans le cadre du projet de loi de Finances 2021, cette décision pourrait représenter une économie de 600 millions d'euros sur le long terme et "en régime de croisière".

Pour rappel, un mécanisme d'obligation d'achat par l'électricien national a été mis en place dans les années 2000 lorsque le poste de ministre de l'Ecologie était alors occupé par Jean-Louis Borloo. La volonté du Gouvernement de l'époque étant de structurer une filière photovoltaïque digne de ce nom, ce mécanisme avait donc été mis en place par le biais de contrats spécifiques, qui pouvaient courir sur une durée maximale de 20 ans, et présentaient l'avantage de faire bénéficier aux installateurs de panneaux solaires de "tarifs extrêmement élevés". Des dérives avaient ensuite été constatées, puis un moratoire avait été acté fin 2010, mais "tous les contrats passés jusqu'à cette date restent aujourd'hui en vigueur", indiquent Les Echos. Dans un rapport publié en 2018, la Cour des comptes avait épinglé ces abus, chiffrés à 2 milliards d'euros par an jusqu'en 2030 - ce qui représente un total de 38,4 milliards - et ce, "pour un volume de production équivalent à 0,7% du mix électrique". En cause : les prix sur lesquels les acteurs s'étaient entendus il y a une vingtaine d'années étaient largement supérieurs aux tarifs actuels du marché de l'électricité. »

Portugal : Avec 11,14 €/MWh les enchères solaires enregistrent un nouveau record mondial

[tecsol.blogspot.com \(27/08/2020\)](#)

« Lors de la vente aux enchères, qui a eu lieu les 24 et 25 août, 670 mégawatts (MW) ont été attribués, dont environ 75% avec un dispositif de stockage (483 MW) et le reste avec des modalités de « compensation du système électrique » (177 MW) et à prix fixe (10 MW).

Dans la catégorie "contrat à prix fixe", un seul lot a été attribué. C'est ainsi que le tarif le plus bas du monde a été atteint avec 11,14 €/MWh. Ce tarif est inférieur d'environ 25% au tarif le plus bas obtenu lors de l'enchère 2019, (14,76 €/MWh). C'est l'entreprise espagnole Enerland Group (10 MW) qui a proposé le tarif d'achat le plus bas. »

Santé et climat

Le télétravail, un potentiel « considérable » pour réduire la congestion des routes et les émissions de gaz à effet de serre selon l'Ademe

[Connaissance des énergies \(02/07/2020\)](#)

« Une large majorité d'actifs contraints de télétravailler pendant le confinement ont apprécié ce mode de fonctionnement, qui pourrait à l'avenir contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), indique un rapport de l'Ademe publié jeudi. Selon une étude réalisée début mai par le cabinet 6t auprès de 3 990 personnes, 71% des personnes qui avaient déjà expérimenté le télétravail disent souhaiter le faire plus souvent, car elles peuvent mieux gérer leur stress (60%) et être plus concentrées. 76% de celles qui télétravaillaient pour la première fois voudraient poursuivre l'expérience.[...] Cette option offre "un potentiel considérable" pour réduire la congestion des routes, les GES et polluants, souligne l'Agence de la transition écologique. En se basant sur un potentiel de 35% des actifs en télétravail ponctuel, les déplacements en France se trouveraient réduits de 2,4% (soit

Direction de l'Industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie

Observatoire de l'énergie Tél : (687) 27 48 61 - Fax : (687) 27 23 45

3,3 millions de déplacements évités par semaine), a calculé l'Ademe. Ce qui réduirait de 1,3% les émissions de GES générées par les seules voitures. »

Une relance verte post-Covid pourrait enrayer le réchauffement climatique

Actu environnement (12/08/2020)

« Une étude parue dans la revue Nature Climate Change estime que la chute brutale des émissions mondiales due aux mesures de confinement est porteuse d'espoir si elle se poursuit grâce à des mesures structurelles. [...]Les co-auteurs recommandent donc de réduire la pollution de trois secteurs en même temps : transports, industrie et énergie.

Dans un scénario de relance verte « modérée », cette étude estime que les émissions diminueront encore jusqu'à fin 2021 en raison des répercussions de l'épidémie de Covid, puis elles repartiront légèrement à la hausse jusqu'à la fin de 2022 et se stabiliseront. Les gouvernements choisissent, dans cette hypothèse, de cibler spécifiquement les énergies à faible émission de carbone et l'efficacité énergétique, et ne soutiennent pas le sauvetage des entreprises fossiles. »

Comment réduire de 55% les émissions européennes en 2030

Energie plus N°647 (juillet 2020)

« Avant que les ministres européens de l'Environnement ne se réunissent le 23 juin, le cabinet de conseil Climat a publié un rapport dans lequel il analyse comment l'Union européenne peut viser une réduction de 55 % de ses émissions de gaz à effet de serre, voire de 65% d'ici à 2030. [...]Chaque secteur doit fournir un niveau d'effort qui lui est propre, et la conception des politiques doit tenir compte des interconnexions étroites entre les secteurs. Ainsi, dans le secteur énergétique, les taux de déploiement du solaire et de l'éolien doivent doubler ou tripler et le charbon doit être en grande partie éliminé d'ici 2030. La demande de gaz est également réduite de moitié au moins d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2019) dans tous les scénarios. Côté transport le véhicule électrique doit être adopté beaucoup plus rapidement, quel que soit le scénario, et représente entre 60% et 90% des nouvelles ventes d'ici 2030. Cette tendance s'accompagne d'une décarbonisation de l'électricité, une accélération de sa production et une intégration intelligente des secteurs des transports et de l'électricité. Un transfert modal accru vers les transports publics ou les vélos, ainsi qu'une intégration du covoiturage sont également nécessaires pour réduire la dépendance à l'égard de grands parcs automobiles. Dans le secteur du bâtiment, le rythme des rénovations doit doubler ou tripler. »

Stratégie énergétique

Stratégie hydrogène vert : "sept milliards d'euros pour faire de la France le leader européen"

Actu environnement.com -08/09/2020)

« Le gouvernement a présenté sa nouvelle stratégie pour développer l'hydrogène vert, cette stratégie définie des investissements et des actions pour les années à venir. Elle introduit notamment la création d'un comité national de l'hydrogène et d'une task force interministérielle. L'objectif du gouvernement est d'atteindre une capacité de production d'hydrogène vert de 6,5 GW d'ici à 2030 au moyen de l'électrolyse (méthode pour laquelle un tissu industriel est déjà présent en France). Les axes prioritaires pour le gouvernement sont (1) de soutenir la consommation d'hydrogène vert dans l'industrie et notamment dans l'industrie de raffinage qui en consomme beaucoup dans ses process. Au travers de la loi de finances 2021 et pour une application dès 2023, l'objectif est d'encourager la substitution de 20000 tonnes d'hydrogène fossile sur les 145000 tonnes consommées annuellement par de l'hydrogène vert et cela en exonérant de certaines taxes les industriels qui joueront le jeu. (2) mise en place d'appels à projets avec compléments de rémunération lancés par l'ADEME pour un montant de 325 millions d'euros/ans pendant 15 ans, représentant un soutien de l'ordre de 7 euros/kg d'hydrogène vert. (3) Soutenir la consommation dans la mobilité lourde (poids lourds, trains, avions, bus, navettes fluviales, ...) par le biais d'appels à projets pour un montant de 625 millions d'euros en 2023. (4) Création d'un campus hydrogène, doté d'un budget de 65 millions d'euros orienté vers la recherche et dirigé par l'agence nationale de recherche, copilotée par le CEA et le CNRS. Le gouvernement estime qu'à terme la filière emploiera entre 50 et 150 000 personnes. »

Transport

Un avion hybride électrique à 10 passagers entame un tour de France

Connaissance des énergies (21/10/2020)

« La société Voltaéro a lancé mercredi le vol inaugural de cet aéronef du futur, une "première mondiale", qui a décollé de Royan, avant d'entamer un tour de France [...] Le pilote et son binôme cofondateur de Voltaéro, Jean Botti, tous deux anciens cadres d'Airbus, veulent lancer en 2022 une gamme de trois modèles d'avions de quatre, six et dix places propulsés par cette motorisation de nouvelle génération.[...] Avec un moteur thermique couplé à cinq moteurs électriques, dont trois capables aussi de générer de l'électricité pour alimenter l'ensemble en énergie, le Cassio 1 "a la puissance pour transporter dix personnes et l'autonomie pour voler 1.200 kilomètres ou pendant trois heures et demi. »

Les véhicules électriques progressent sur la scène automobile

Connaissance des énergies (15/06/2020)

« Malgré la pandémie de Covid-19, le nombre de voitures électriques dans le monde devrait encore fortement augmenter en 2020 et s'approcher des 10 millions d'unités en circulation d'ici la fin de l'année, selon un nouveau rapport de l'Agence internationale de l'énergie. À fin 2010, seulement « près de 17 000 voitures électriques étaient en circulation » dans le monde, rappelle l'AIE. Près de 2,1 millions de voitures électriques légères (en incluant modèles 100% électriques à batterie et modèles hybrides rechargeables) ont été vendues dans le monde en 2019, portant leur parc à 7,2 millions de véhicules selon l'AIE. Le nombre de voitures électriques en circulation sur ce segment (véhicules légers) a ainsi augmenté de 40% au cours de l'année 2019. »

Renouvelables et électromobilité accordent leurs violons

Le journal des énergies renouvelables (Avril/Septembre 2020)

« Dans un rapport publié en 2019, l'opérateur RTE estime que l'infrastructure dont il a la responsabilité est prête "à accueillir jusqu'à 15 millions de véhicules électriques d'ici 2035 sans difficultés majeures". Côté énergie, "la consommation annuelle représenterait 35 à 40 TWh d'électricité, soit moins de 8% de la production totale en France".

Deux raisons peuvent pousser les automobilistes à s'adapter à la disponibilité du réseau : le signal tarifaire, avec un coût qui dépendrait des prix de marché ou des contraintes locales (en cherchant à ne pas perdre le consommateur comme en Angleterre où la tarification dynamique a parfois cassé la lisibilité des offres). Et la rémunération de l'effacement, qui consiste à récompenser l'automobiliste de différer sa charge si nécessaire.

Dans les ZNI, plusieurs technologies sont mises à contribution pour lisser l'utilisation de l'énergie solaire : le stockage d'électricité dans des batteries stationnaires qui ne sont plus assez performantes pour être utilisées dans un contexte de mobilité, le pilotage automatique des recharges, et le véhicule-to-grid (V2G). Cette technique consiste à demander aux voitures de restituer leur énergie quand elles n'en ont pas un besoin immédiat. Difficile toutefois pour le moment de trouver un modèle économique au V2G du fait de l'impact des cycles de recharge sur la durée de vie des batteries.

Concernant le V2G, l'un des enjeux est de définir un cadre juridique et des procédures qui ne mettent pas en danger les salariés d'Enedis qui interviennent physiquement sur un équipement quand un agrégateur d'électricité estime qu'il est utile d'injecter de l'électricité stockée par un véhicule. »